

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LANGESSE**

Compte – rendu - Séance ordinaire du 17 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 3 mars 2022

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Alice CORCELLE, Philippe COLMADIN, Cyrille PRESSOIR et Francis ESNAULT.

Absente excusée : Mme Céline BOURSIER donne pouvoir à Mme Marie LOSKOFF

Secrétaire de séance : M. Cyrille PRESSOIR

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

- **1 point est ajouté à l'ordre du jour**
- **Création d'une régie d'avance pour les dépenses de carburant et petites fournitures**
- **Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2021**
- **Adoption du Compte de Gestion définitif de l'exercice 2021**
- **Affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement 2021 vers le BP 2022**
 - ↪ Reprise du déficit d'investissement (partie dépenses, article 001) pour 2 024,21 euros
 - ↪ A la section d'investissement (partie recettes, article 1068) pour 2 024,21 euros afin de couvrir le besoin de financement du déficit
 - ↪ A la section de fonctionnement (partie recettes, article 002) pour 94 802,88 euros
- **Vote du Budget 2022 qui s'équilibre en fonctionnement à 152 202,88 € en dépenses et en recettes et à la section d'investissement à 36 170,41 € en dépenses et en recettes.**
- **Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 :**
 - **Taxe foncière (bâti) à 30,70 % - Taxe foncière (non bâti) à 37,51 %**
- **Subvention à la SHOL**
- **QUESTIONS DIVERSES**
 - Rappel = s'excuser en cas d'absence aux commissions ou réunions CDCG
 - Lutrin / Tourisme Loiret
 - Tenue du bureau de vote les 10 et 24 avril = élections présidentielles
 - Nouveau parterre bordant RD 57
 - Rencontre avec les représentants du Département – CAP Loiret = projet travaux Eglise

La séance est levée à 20h45.

Le Maire,
Nadège CORCELLE

